

1. VUE D'ENSEMBLE

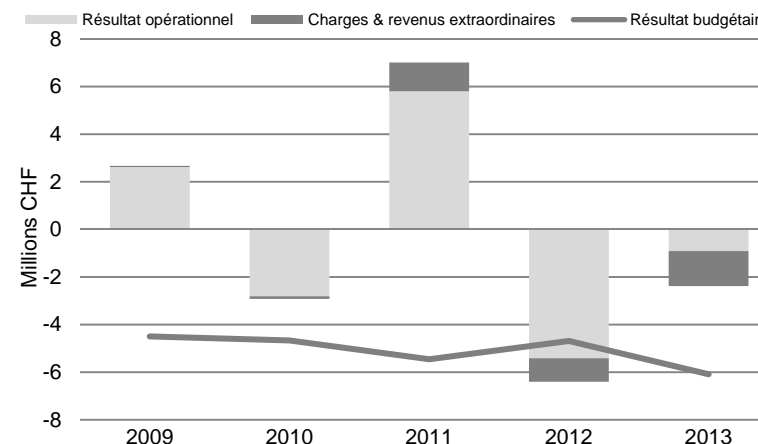
1.1. UN DÉFICIT MOINS ÉLEVÉ QUE PRÉVU

La Commune de Morges affiche un déficit de CHF 2'381'121 en 2013. Ce résultat est nettement meilleur que le budget qui prévoyait un déficit de CHF 6'085'564, ceci grâce à des recettes exceptionnelles et des charges moins lourdes pour le financement de Police Région Morges.

Tableau 1

Charges et revenus par dicastères	Comptes 2013		Budget 2013		Diff. C13/B13
	charges	revenus	charges	revenus	
1 AGCP	10'988'816	4'150'465	11'024'217	4'089'140	-96'726
2 FAIG	19'092'931	68'010'649	19'544'402	64'976'443	-3'485'677
3 SP3	5'966'601	1'385'224	6'707'430	1'072'900	-1'053'153
4 PAT	15'509'099	11'437'583	16'396'743	11'907'199	-418'028
5 IEEP	27'066'841	24'648'279	26'980'900	24'255'670	-306'668
6 JSSL	34'945'441	7'664'215	35'151'809	8'120'315	249'732
7 ATD2	5'014'888	377'883	5'165'130	463'400	-64'725
Total ch. & rev. ordinaires	118'584'617	117'674'299	120'970'631	114'885'067	-5'175'246
Résultat opérationnel		910'318		6'085'564	
Ch. & rev. extraordinaires	2'570'629	1'099'827			1'470'803
Excédents		2'381'121		6'085'564	-3'704'443
Ecritures de bouclément					-
Excédents		2'381'121		6'085'564	-3'704'443

Graphique 1 : évolution du résultat



1.2. POLICE RÉGION MORGES (PRM)

Créée en 2012, la PRM intègre en 2013 deux nouveaux membres et associe désormais six communes qui sont Préverenges, Saint-Prex, Tolochenaz, Morges, Buchillon et Lussy-sur-Morges. Cet agrandissement permet de réaliser des économies d'échelle pour toutes les communes membres. La PRM a également vu augmenter ses revenus provenant des amendes d'ordre. Dans le cadre des tâches optionnelles que la Commune de Morges a confiées à la PRM, les recettes de stationnement sont en forte progression. Ainsi, la charge nette de l'ensemble des prestations de la PRM en faveur de Morges, soit les tâches de police et les tâches optionnelles, est inférieure au budget d'un montant de CHF 1 million.

Quant au socle de base de sécurité de la Police cantonale, facturé aux communes par le biais de la péréquation intercommunale, son coût pour Morges s'élève en 2013 à CHF 1'037'046, en progression de 25% par rapport à l'année précédente.

1.3. DOMAINE DE LA VILLE DE MORGES SÀRL

En décembre 2012, le Conseil communal a accepté la création d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) qui a pour but l'exploitation du domaine viticole, la production et la commercialisation des vins de la Commune de Morges. Cette dernière reste l'unique détentrice des parts sociales de la société ainsi que des vignes et des bâtiments d'exploitation. Un directeur est entré en fonction le 15 avril 2013. Cette réorganisation du vignoble communal permet de mettre l'accent sur sa gestion et sur les actions commerciales afin de mieux répondre aux besoins de l'évolution du marché viticole.

Les actifs d'exploitation ainsi que les comptes de fonctionnement ont été transférés à la Sàrl. La Commune s'est cependant engagée à couvrir le déficit de la Sàrl jusqu'à ce que celle-ci parvienne à produire un résultat équilibré. En 2013, ladite couverture de déficit s'élève à CHF 270'000. L'évolution du vignoble est conforme aux prévisions de la Municipalité, qui est confiante pour l'avenir du vignoble.

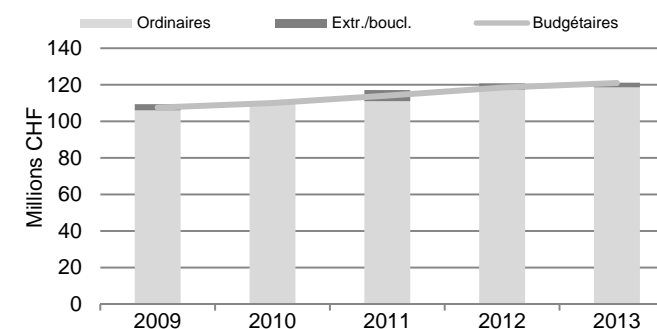
2. BONNE MAÎTRISE DES CHARGES COURANTES

En 2013, l'évolution des charges courantes est bien maîtrisée. Pour preuve, les dépenses par habitant ont été diminuées de 0.8% par rapport à l'année précédente. A la lecture du tableau 2 ci-dessous, on constate une légère baisse des charges courantes de 2.6% par rapport au budget qui est principalement due pour deux raisons : (1) le transfert des charges d'exploitation du domaine viticole dans l'entité indépendante mentionnée précédemment et, (2) les coûts de participation à la PRM moins élevés que prévus.

Tableau 2

Charges par nature	Comptes 2013		Budget 2013	Diff. C13/B13 (ordinaires)	Comptes 2012
	Ordinaires	Extr./boucl.			
30 Autorités et personnel	27'595'308	-	27'919'042	-323'734	27'343'646
31 Biens, services, marchandises	19'211'871	-31'687	20'239'438	-1'027'567	20'714'972
32 Intérêts passifs	1'283'926	-	1'501'125	-217'199	1'524'902
33 Amortissements	8'535'614	1'592'238	8'638'541	-102'927	10'648'832
35 Rbts et subv. coll. publiques	42'534'776	-	43'817'487	-1'282'711	40'225'225
36 Aides et subventions	11'769'713	21'500	11'594'343	175'370	10'992'656
38 Attributions fonds spéciaux	3'778'911	988'579	3'140'360	638'551	5'331'192
39 Imputations internes	3'874'497	-	4'120'295	-245'798	3'990'752
Total charges	118'584'617	2'570'629	120'970'631	-2'386'014	120'772'176

Graphique 2 : évolution des charges



Les charges "Autorités et personnel", qui représentent 23% des charges de fonctionnement de la Commune, correspondent aux chiffres budgétisés. La légère différence est liée au transfert de personnel au Domaine de la Ville de Morges Sàrl. En 2013, le nombre d'employés de l'administration communale s'élève à 271, soit 216.91 en équivalent plein-temps effectifs (EPT) (2012 : 267 salariés; 217.96 EPT). Le détail est présenté à la page 110 du présent fascicule.

Dans le chapitre 31 "Biens, services, marchandises", nous relevons une programmation des spectacles du Théâtre de Beausobre moins coûteuse que prévue, ce qui a permis d'économiser un montant de CHF 300'000 sur le budget alloué à l'achat de spectacles.

Les intérêts passifs sont en baisse malgré l'augmentation de la dette de CHF 10 millions. En effet, cette augmentation est intervenue en fin d'année seulement et le taux d'intérêt moyen du portefeuille de dette a été abaissé à 1.82% (2012 : 2.32%).

Parmi les charges en progression par rapport au budget, nous citons la part communale à la régionalisation de l'accueil de jour de l'enfance (AJEMA) pour CHF 260'000 ainsi que les Transports publics de Morges et environs (TPM) pour CHF 60'000.

Enfin, en 2013, la Commune n'a pas de rattrapage à faire sur les acomptes de charges péréquatives versés au Canton en 2012. Au contraire, le mauvais résultat des comptes 2012 a permis d'en récupérer une partie. Néanmoins, selon nos estimations, le décompte final 2013 devrait rester en défaveur de la Commune. Ainsi, comme précédemment, et par mesure de prudence, une provision de CHF 750'000 a été constituée.

3. RECETTES COURANTES EN HAUSSE

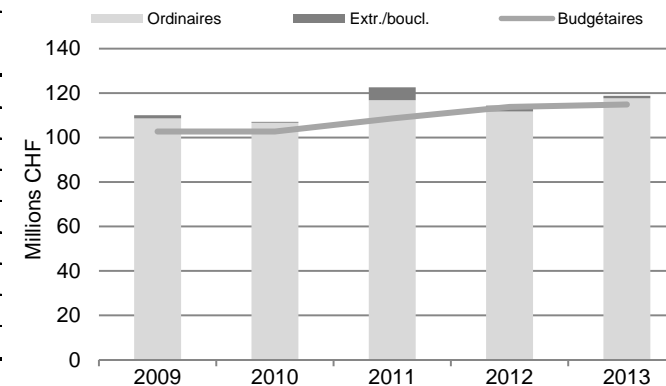
Les recettes courantes sont en hausse de 2.8% par rapport au budget. En particulier, la Commune a enregistré des recettes fiscales plus élevées que prévues (+CHF 2.5 millions). En outre, le décompte final de la péréquation 2012 en faveur de la Commune a généré une recette de CHF 1 million et la PRM a reversé à Morges des recettes supplémentaires provenant des places de stationnement pour CHF 321'000.

Une année après l'introduction de la taxe aux déchets, on constate que les citoyens morgiens ont amélioré le tri des déchets. Ainsi, la quantité de déchets organiques collectée a fortement augmenté (+51.5%). Par ailleurs, le nombre de personnes et d'entreprises soumises à la taxe forfaitaire s'est avéré supérieur aux estimations budgétisées. Ainsi, cette taxe a produit des recettes plus élevées que prévues (+CHF 285'000), ce qui a permis d'alimenter le fonds de réserve pour la gestion des déchets.

Tableau 3

Revenus par nature	Comptes 2013		Budget 2013	Diff. C13/B13 (ordinaires)	Comptes 2012
	Ordinaires	Extr./boucl.			
40 Impôts	54'407'483	-	51'907'800	2'499'683	50'133'594
41 Patentes, concessions	663'677	-	636'500	27'177	499'484
42 Revenus du patrimoine	12'235'249	51'998	12'012'614	222'635	12'255'493
43 Taxes, émoluments, ventes	26'673'554	22'616	26'454'170	219'384	26'161'302
44 Parts recettes cantonales	632'435	-	1'263'300	-630'865	1'478'325
45 Part. & rbts coll. publiques	16'400'599	-	15'260'235	1'140'364	14'641'535
46 Autres prestations / subv.	2'038'626	35'134	2'438'003	-399'377	1'605'675
48 Prélèvements fds spéciaux	748'178	990'079	792'150	-43'972	3'604'289
49 Imputations internes	3'874'497	-	4'120'295	-245'798	3'990'752
Total revenus	117'674'299	1'099'827	114'885'067	2'789'232	114'370'449

Graphique 3 : évolution des recettes



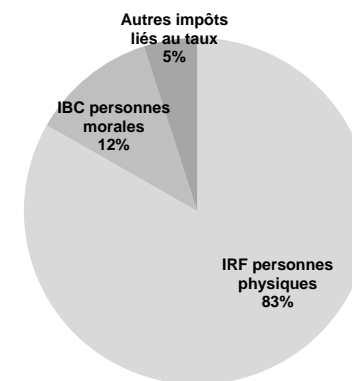
3.1. RECETTES FISCALES

En 2013, les recettes fiscales s'élèvent à CHF 55.6 millions et représentent 46% des revenus ordinaires de la Commune. Le rendement est globalement meilleur que prévu, soit +CHF 2 millions par rapport au budget et +CHF 3.6 millions par rapport à l'exercice précédent.

Graphique 4 : répartition des recettes fiscales liées au taux

Tableau 4

	Comptes 2013	Budget 2013	Diff. C13/B13	Comptes 2012	Diff. C13/C12
Taux d'imposition	68.5	68.5		68.5	
Recettes fiscales selon taux	43'851'444	43'788'000	63'444	41'489'918	2'361'526
Recettes fiscales non liées au taux	11'720'434	9'736'300	1'984'134	10'526'343	1'194'091
Total recettes fiscales	55'571'878	53'524'300	2'047'578	52'016'261	3'555'617
Impôt par point	640'167	639'241	926	605'692	34'475
Habitants au 31.12	15'399	15'750	-351	15'038	361
Impôt par point et habitant	41.6	40.6	-	40.3	-



3.2. RECETTES FISCALES DES PERSONNES PHYSIQUES EN PROGRESSION

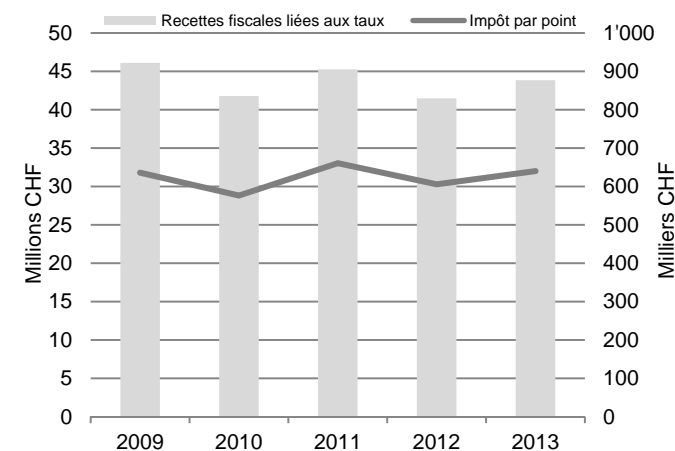
Les recettes fiscales des personnes physiques représentent 83% de l'assiette des impôts liée au taux. Elles dépassent les prévisions budgétaires de CHF 2.4 millions pour s'établir à CHF 36.5 millions. En effet, on constate une croissance du nombre de contribuables de 248 et une légère augmentation générale du revenu imposable des contribuables.

Les recettes fiscales sur le bénéfice des entreprises, qui comptent pour 12% de l'assiette, soit CHF 5.2 millions, accusent un retard de CHF 1.7 million par rapport au budget. Cela s'explique par le départ de gros contribuables. En outre, plusieurs entreprises ont nettement diminué leurs rendements. Cependant, comme le montre le tableau ci-après, la hausse des recettes fiscales des personnes physiques permet de compenser, en partie, la perte de revenus des entreprises.

Tableau 5

	Comptes 2013	Budget 2013	Diff. C13/B13	Comptes 2012	Diff. C13/C12
Recettes fiscales					
IRF personnes physiques	36'508'409	34'067'000	2'441'409	32'453'896	4'054'513
IBC personnes morales	5'160'015	6'730'000	-1'569'985	6'195'504	-1'035'489
Autres impôts liés au taux	2'183'020	2'991'000	-807'980	2'840'519	-657'498
Recettes fiscales selon taux	43'851'444	43'788'000	63'444	41'489'918	2'361'526
Impôt par point	640'167	639'241	926	605'692	34'475
Habitants au 31.12	15'399	15'750	-351	15'038	361
Impôt par point et habitant	41.6	40.6	1.0	40.3	1.3

Graphique 5 : Evolution des recettes fiscales liées au taux



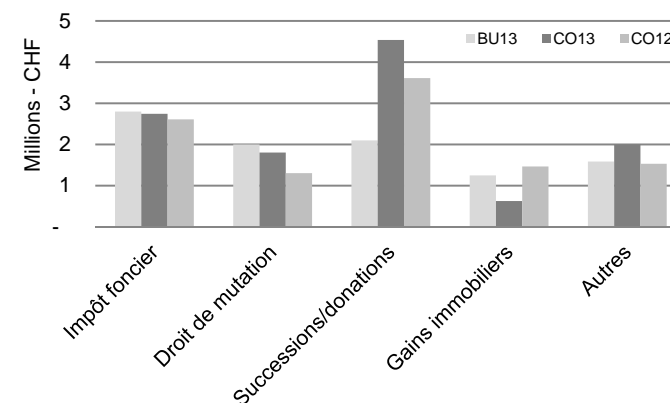
3.3. HAUSSE EXCEPTIONNELLE DE L'IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS

Grâce aux produits d'impôt sur les successions et donations exceptionnellement élevés, les recettes fiscales non liées au taux sont nettement au-dessus des estimations budgétaires (+CHF 2 millions). Du côté des impôts générés par l'activité du marché immobilier, nous percevons un recul après plusieurs années de forte activité. Les droits de mutations et l'impôt sur les gains immobiliers accusent tous deux un retard par rapport au budget, de CHF 0.2 million respectivement CHF 0.6 million. Non seulement il y a eu moins de transactions avec gains mais la valeur moyenne a aussi baissé. Le futur nous dira s'il s'agit d'un signe annonçant un essoufflement du marché de l'immobilier.

Tableau 6

	Comptes 2013	Budget 2013	Diff. C13/B13	Comptes 2012	Diff. C13/C12
Recettes fiscales non liées au taux					
Impôt foncier	2'745'235	2'800'000	-54'765	2'610'737	134'498
Droit mutation sur ventes/échanges	1'804'484	2'000'000	-195'516	1'304'566	499'918
Impôt sur les successions/donations	4'538'334	2'100'000	2'438'334	3'613'073	925'260
Part à l'impôt sur les gains immobiliers	627'667	1'250'000	-622'333	1'466'556	-838'889
Autres impôts non liés au taux	2'004'715	1'586'300	418'415	1'531'411	473'304
Recettes fiscales non liées au taux	11'720'434	9'736'300	1'984'134	10'526'343	1'194'091

Graphique 6 : comparaison des recettes fiscales non liées au taux



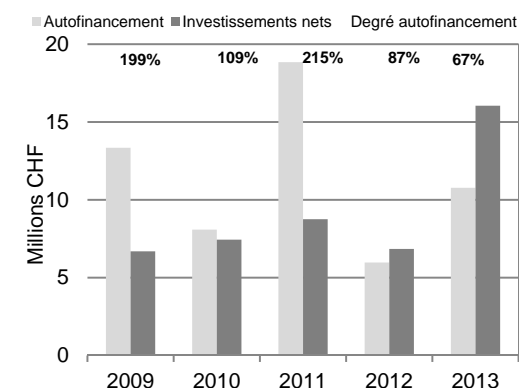
4. INVESTISSEMENTS

En 2013, la Commune a investi un montant net de CHF 16 millions dans son patrimoine administratif et financier. Cette dépense est nettement supérieure aux dépenses d'investissements effectuées ces dernières années. En effet, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville effectués en 2013 représentent à eux seuls un quart du montant total des investissements. La Commune a également accompli les travaux d'équipement et d'aménagements dans le cadre du plan partiel d'affectation " En Bonjean " pour CHF 3.2 millions et a investi CHF 4.2 millions dans la mise à niveau des tuyaux et raccords d'égout au quartier de Chanel. Quant aux investissements du patrimoine financier, l'achat de la parcelle N° 659 pour un montant de CHF 1.7 million permettra la construction du giratoire de la Tour en 2015.

Tableau 7

	Comptes 2013	Budget 2013	Diff. C13/B13	Comptes 2012	Diff. C13/C12
Investissements					
Patrimoine administratif	14'991'230	21'223'875	-6'232'645	7'003'427	7'987'804
Patrimoine financier	1'535'529	8'165'000	-6'629'471	-174'211	1'709'740
Variation inventaires au bilan	-477'577	-	-477'577	20'042	-497'619
Investissements nets	16'049'182	29'388'875	-13'339'693	6'849'257	9'199'925

Graphique 7 : capacité d'autofinancement



Malgré la hausse importante des dépenses d'investissements, les deux tiers ont pu être autofinancés. Les besoins de financement supplémentaires ont été couverts par de nouveaux emprunts.

5. ENDETTEMENT

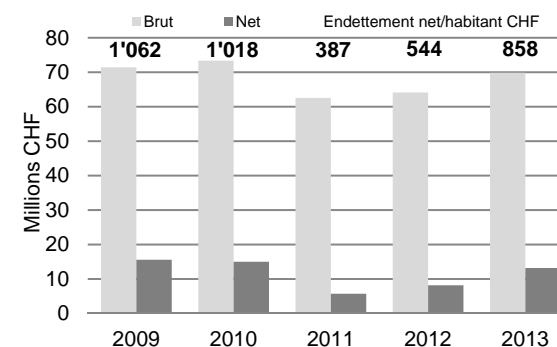
La dette de la Commune a progressé, comme prévu, de CHF 10 millions par rapport à son niveau de 2012 et s'établit à CHF 63.3 millions au 31.12.2013. Avec un plafond d'endettement fixé à CHF 124.5 millions, la Commune dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour poursuivre ses projets d'investissements prévus pour la législature 2011-2016.

Grâce au refinancement de deux emprunts, le taux moyen de la dette a pu être optimisé. Il est de 1.82% en 2013 comparé à 2.32% en 2012; cela a permis de diminuer la charge des intérêts passifs de CHF 241'000 malgré l'augmentation de la dette.

Tableau 8

	Comptes 2013	Comptes 2012	Diff. C13/C12	Comptes 2011	Diff. C13/C11
Endettement					
Dette brute	63'304'458	53'547'814	9'756'644	53'797'318	9'507'139
Dette brute / hab.	4'111	3'561	550	3'620	491
Endettement brut	69'852'613	64'136'884	5'715'729	62'554'726	7'297'887
Endettement brut / hab.	4'536	4'265	271	4'210	327
Actifs circulants	60'244'233	59'880'931	363'301	60'670'935	-426'702
Provision créances douteuses	-3'600'000	-3'930'000	330'000	-3'860'000	260'000
Endettement net	13'208'380	8'185'953	5'022'428	5'743'791	7'464'589
Endettement net / hab.	858	544	313	387	471

Graphique 8 : évolution de l'endettement



6. CONCLUSION

Les comptes de l'année 2013 présentent une situation financière satisfaisante malgré un déficit comptable de CHF 2.4 millions. Une situation qui tranche avec le déficit budgétaire de CHF 6.4 millions annoncé en automne 2013, qui a pu être réduit grâce à des revenus exceptionnels. Dans sa gestion des finances communales, la Municipalité est particulièrement attentive à la maîtrise des dépenses. Elle constate avec satisfaction que les charges courantes par habitant ont diminué de 0.8% par rapport à l'exercice précédent.

Suite au départ de gros contribuables en 2013, l'économie de la Commune s'est légèrement contractée. Les effets de ces départs se font sentir également par la baisse des recettes fiscales des entreprises. Face à cette situation, la Municipalité a engagé une politique de développement économique pour favoriser l'implantation de nouvelles activités et soutenir les activités existantes.

Enfin, la Municipalité veille au bon usage des ressources communales et à la cohérence de sa politique d'investissement et de développement. Plusieurs projets témoignent de cette volonté : la rénovation de l'Hôtel de Ville, le plus ancien du canton, qui permet de préserver une valeur exceptionnelle du patrimoine morgien, l'octroi d'un droit de superficie pour permettre la construction de logements protégés, et la souscription, avec 34 communes du district, au projet régional de construction d'un centre aquatique au Parc des Sports à Morges.

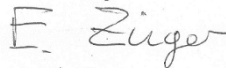
au nom de la Municipalité
le syndic
le secrétaire


Vincent Jaques


Giancarlo Stella



Direction des finances, assurances,
informatique et contrôle de gestion
le municipal


Eric Züger